



Lac-Mégantic

LA NOUVELLE municipale



BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC

JANVIER 2013 · VOLUME 10 · NUMÉRO 1

BUDGET 2013

Assurer des services de qualité au meilleur coût, limiter la hausse de taxes, contrôler l'endettement et contribuer à l'essor économique de la Ville | p.3

COMPTES DE TAXES RÉSIDENIELLES

Réduction pour 30 % des résidences unifamiliales | p.5

NOUVEAU FATIMA

Projet résidentiel Faubourg Notre-Dame | p.7

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Une panoplie d'activités pour les 5 à 12 ans | p.8

édition spéciale
budget 2013

PRÉSENTATION DU BUDGET 2013

Chères Méganticoises,
Chers Méganticois,

Le 17 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le budget de l'année 2013. L'élaboration du budget est une occasion privilégiée pour évaluer le chemin parcouru et planifier l'avenir. Notre réflexion a pris ses assises sur la vision adoptée par le conseil municipal en 2007, laquelle est le résultat d'une importante démarche citoyenne.

La vision de développement 2007-2017 de Lac-Mégantic est celle d'une ville attrayante et invitante. Cette vision s'inscrit dans une volonté du conseil municipal de faire en sorte que Lac-Mégantic devienne une « destination » de vie, une « destination » d'affaires et une « destination » touristique.

Au cours des dernières années, c'est dans cet esprit que le conseil s'est attaqué à l'immense tâche de moderniser nos infrastructures et de les mettre aux normes, comme requis par le gouvernement du Québec. Notre mandat s'est aussi inscrit dans la transformation de notre paysage urbain en préservant le caractère patrimonial de notre milieu de vie, en donnant de la valeur à nos deux grands axes bleus que sont le lac et la rivière qui traversent notre ville, en mettant en valeur les nombreux espaces verts que sont nos parcs et en poursuivant les projets domiciliaires entrepris ou en débutant d'autres secteurs.

Lac-Mégantic s'est assuré que son développement respecte les principes du développement durable dans le plus grand respect de l'environnement.

La vision de développement 2007-2017 de Lac-Mégantic est celle d'une ville attrayante et invitante afin qu'elle devienne une « destination » de vie, une « destination » d'affaires et une « destination » touristique.

Lentement et sûrement, des projets structurants se sont concrétisés et ont transformé le visage de notre ville, au grand plaisir de nos citoyens et des visiteurs et au bénéfice de la présente génération et de celles à venir.

Ces succès profitent à notre population, mais ils



viennent aussi accroître notre notoriété et renforcer le rôle de Lac-Mégantic comme ville-moteur du développement du territoire de la MRC du Granit.

Le budget 2013 s'inscrit dans la poursuite de cette vision et dans une volonté de maintenir le cap. Malgré ce qui a été réalisé, il reste tout un travail à faire.



Colette Roy Laroche

Colette Roy Laroche
Mairesse de Lac-Mégantic

LES GRANDES ORIENTATIONS 2013

Assurer des services de qualité au meilleur coût possible

Pour l'année 2013, les Méganticois continueront de profiter d'une grande variété d'activités, tant au niveau culturel, sportif et communautaire. Le budget présenté démontre la volonté du conseil de maintenir la qualité de vie des citoyens en respectant la capacité de payer.

Dans le but d'atteindre et de maintenir l'objectif d'offrir des services municipaux au meilleur coût possible, des efforts ont été faits pour contrôler les dépenses. Ce budget répond aux exigences de qualité des services d'une ville centre, mais il reflète aussi les impératifs de développement d'une ville qui fait preuve d'un leadership local et régional.

Limiter la hausse de taxes

Les dernières années se sont avérées riches en réalisation de projets d'immobilisations. Ces projets sont porteurs de vitalité, mais ils représentent des investissements importants qui ont un impact sur le service de la dette. Nous avons donc établi des priorités et fait des choix parfois ardues afin de limiter au maximum l'augmentation du compte de taxe. Limiter le fardeau fiscal pour les citoyens est une priorité.

Planifier la dette et contrôler l'endettement

Nous avons entrepris un vaste programme de réhabilitation de nos infrastructures parce qu'il fallait le faire maintenant, parce que le coût de l'entretien pesait de plus en plus sur le budget d'opération et parce que les

subventions gouvernementales étaient au rendez-vous. Il n'y a pas de recettes magiques. On ne peut tout faire sans pour autant avoir à payer une partie de la facture. Notre niveau d'endettement représente une grande préoccupation. Le remboursement du service de la dette a un impact sur le budget. Pour éviter une augmentation de notre endettement, nous avons dû faire des choix déchirants et prioriser des projets au niveau du Programme triennal d'immobilisations. En contrôlant nos investissements en immobilisations, nous pourrions par le fait même maintenir une gestion équilibrée de la dette pour les années à venir.

Contribuer concrètement à l'essor et au développement économique de notre ville

Au moment où l'économie tend à se relever au plan national, il est impératif que notre ville travaille à stimuler notre économie locale afin de créer des emplois de qualité sur le territoire et une augmentation de notre richesse collective.

Pour l'année 2013, un budget est alloué à des activités de prospection au niveau du secteur industriel ainsi qu'à l'identification d'opportunités de développement au niveau touristique. La Corporation Rues principales s'est également donné comme priorité la prospection au niveau commercial. Tant pour le secteur industriel que pour le secteur commercial, des outils de promotion sont en cours de production pour supporter les activités de promotion.

Calendrier des séances ordinaire du conseil pour 2013

21 janvier	1 ^{er} avril	17 juin	1 ^{er} octobre
4 février	15 avril	8 juillet	4 novembre
18 février	6 mai	19 août	18 novembre
4 mars	21 mai	3 septembre	2 décembre
18 mars	3 juin	16 septembre	16 décembre

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{er} et 3^e
lundi du mois à 19 h 30
à l'hôtel de ville,
sauf exception.

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Nouveau rôle d'évaluation 2013-2014-2015



Un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013. Toutes les propriétés foncières de Lac-Mégantic c'est-à-dire les immeu-

bles résidentiels, industriels, commerciaux et institutionnels ont fait l'objet d'une évaluation en fonction du marché en date du 1^{er} juillet 2011. Ce n'est pas la Ville qui détermine la valeur des propriétés, mais une firme indépendante spécialisée dans le domaine mandatée par la MRC.

La taxe foncière est la principale source de revenus de la Ville et elle est basée sur le rôle d'évaluation foncière. Depuis le dernier rôle d'évaluation, la valeur foncière moyenne des propriétés a augmenté de 5,6 %. Le budget doit tenir compte de l'impact de ce nouveau rôle d'évaluation foncière sur le compte de taxe.

Hausse des dépenses incompressibles

Le conseil doit composer de plus en plus avec des éléments, voire des contraintes extérieures sur lesquelles l'organisation municipale n'a aucun ou peu de contrôle et qui ont une influence certaine sur le budget de la Ville. Par exemple, l'application du schéma de couverture de risques, les normes de santé et sécurité au travail, l'application des normes de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement.

Plusieurs autres facteurs ont une influence sur les dépenses notamment, la hausse des coûts de l'énergie, les prix pour les biens et services, le coût relatif au respect des conditions de travail des employés, l'augmentation du service de la dette.

Les ententes intermunicipales

Le retrait des municipalités de Frontenac, de Marston et de Nantes relativement à l'entente intermunicipale de services pour la bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2013 représente la perte de revenus d'un montant de 104 139 \$ pour le financement de la bibliothèque.

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Secteur	Rôle 2012	Rôle 2013	Écart %
Résidence unifamiliale	131 100 \$	144 500 \$	10,2
Condos	126 600 \$	153 500 \$	21,2
Immeubles 2 à 5 logements	130 400 \$	142 700 \$	9,4
Propriétés agricoles	101 800 \$	105 900 \$	4,0
Immeubles 6 logements et +	275 700 \$	281 000 \$	1,9
Commerces	529 900 \$	533 900 \$	0,8
Services	333 300 \$	324 800 \$	(2,6)
Industries	2 765 500 \$	2 737 800 \$	(1,0)
Terrains vagues desservis	30 900 \$	34 500 \$	11,7



TAUX DE TAXATION

	2013	2012
Taux résidentiel	1,3170 \$ / 100 \$	1,4100 \$ / 100 \$
Taux 6 logements et +	1,6872 \$ / 100 \$	1,6796 \$ / 100 \$
Taux terrains vagues	2,5023 \$ / 100 \$	2,4675 \$ / 100 \$
Taux non-résidentiel	2,7700 \$ / 100 \$	2,6313 \$ / 100 \$
Taux industriel	2,6627 \$ / 100 \$	2,5206 \$ / 100 \$

TARIFICATION DES SERVICES

	2013	2012
Aqueduc	156 \$ / logement	156 \$ / logement
Aqueduc - piscine	40 \$ / immeuble	
Aqueduc - compteur	0,74 \$ / m ³	0,74 \$ / m ³
Épuration	148 \$ / logement	148 \$ / logement
Épuration - compteur	0,60 \$ / m ³ d'eau	0,55 \$ / m ³ d'eau
Déchets	95 \$ / logement	90 \$ / logement
Compostables	30 \$ / logement	30 \$ / logement
Collecte sélective	42 \$ / logement	42 \$ / logement

EXEMPLE COMPARATIF DE TAXES RÉSIDENNELLES BASÉ SUR UNE ÉVALUATION MOYENNE

	2013	2012	Écart	%
Taux foncier	1,317	1,410		
Taxe foncière	1 903 \$	1 849 \$	54 \$	2,9
Tarification - services	471	466	5	1,1
Total	2 374 \$	2 315 \$	59 \$	2,5

Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale en 2013 : 144 500 \$

Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale en 2012 : 131 100 \$

VARIATIONS DES COMPTES DE TAXES RÉSIDENNELLES

Compte de taxes / logement 2013 vs 2012	
30 % des logements	Diminution
15 % des logements	Hausse de 0 à 25 \$
11 % des logements	Hausse de 26 à 50 \$
9 % des logements	Hausse de 51 à 75 \$
8 % des logements	Hausse de 76 à 100 \$
27 % des logements	Hausse de + de 100 \$



Le budget

C'est avec le sentiment d'un travail rigoureux et responsable que nous vous présentons un budget équilibré de 16 440 900 \$ pour l'exercice financier 2013. Le budget connaît une hausse de 895 000 \$ soit une augmentation de 6 % en comparaison avec l'année dernière.

Les taxes

Pour 2013, le taux de taxes pour une résidence unifamiliale est de 1,3170 \$ du 100 \$ d'évaluation ; celui de 2012 était de 1,4100 \$.

SOMMAIRE DU BUDGET

	2013	2012	Écart	%
Revenus				
Taxes	10 757 900 \$	10 235 000 \$	522 900 \$	5
Paiement tenant lieu de taxes	823 600 \$	950 100 \$	(126 500) \$	(13)
Autres sources locales	3 727 200 \$	3 410 500 \$	316 700 \$	9
Transferts	1 132 200 \$	950 200 \$	182 000 \$	19
	16 440 900 \$	15 545 800 \$	895 100 \$	6
Dépenses				
Administration générale	2 190 400 \$	2 105 100 \$	85 300 \$	4
Sécurité publique	1 325 300 \$	1 282 200 \$	43 100 \$	3
Transport	1 780 200 \$	1 665 500 \$	114 700 \$	7
Hygiène du milieu	2 466 700 \$	2 514 300 \$	(47 600) \$	(2)
Santé et bien-être	16 700 \$	16 700 \$	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	727 500 \$	734 300 \$	(6 800) \$	(1)
Loisirs et culture	4 111 200 \$	3 772 600 \$	338 600 \$	9
Frais de financement	1 490 500 \$	1 305 500 \$	185 000 \$	14
Remboursement dette long terme	1 920 200 \$	1 639 300 \$	280 900 \$	17
Fonds réservés	412 200 \$	510 300 \$	(98 100) \$	(19)
	16 440 900 \$	15 545 800 \$	895 100 \$	6

PROJETS POUR 2013

Les actions qui retiennent davantage notre attention sont celles reliées au projet du Nouveau Fatima :

- le projet résidentiel Le Faubourg Notre-Dame;
- le Règlement de revitalisation pour la rénovation de façades; subvention maximale de 10 000 \$ sur la rue Salaberry jusqu'à la hauteur de la rue Wolfe;
- l'élaboration et l'adoption d'un PPU (plan particulier d'urbanisme).

La démarche de reconnaissance de Municipalité amie des aînés (MADA)

Le nouveau site Internet de la Ville

Des outils de promotion pour le parc industriel

Des démarches de prospection industrielle (Place de l'Industrie Lac-Mégantic)

Une étude d'opportunités touristiques quatre saisons

L'élaboration d'un Plan directeur pour le Complexe récréotouristique Baie-des-Sables

La réalisation de jeux d'eau au Parc de l'OTJ (Commission des sports et loisirs)

La relocalisation de la bibliothèque municipale et du Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic

La réfection d'une section de la rue Laval

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DESCRIPTION	2013	2014	2015	TOTAL
Administration générale				
Club de l'Âge d'Or		200 000 \$		200 000 \$
Transport				
Développements domiciliaires	500 000 \$		500 000 \$	1 000 000 \$
Recouvrement - rues Letellier et Lapointe	116 500 \$	100 000 \$	100 000 \$	316 500 \$
Faubourg Notre-Dame	1 000 000 \$			1 000 000 \$
Hygiène du milieu				
Réfection rue Laval	1 200 000 \$			1 200 000 \$
Réfection rue Cliche			480 000 \$	480 000 \$
Usine d'épuration (surpresseurs) et poste de surpression Président-Kennedy		100 000 \$		100 000 \$
Réfection - station de pompage Pierre-Bédard			132 500 \$	132 500 \$
Loisirs et Culture				
Relocalisation - bibliothèque et CECLM	3 900 000 \$			3 900 000 \$
Piste cyclable - parc Rivière-Chaudière	200 000 \$			200 000 \$
Baie-des-Sables - remplacement de quais et nouvelle boucle	92 500 \$	89 300 \$	384 200 \$	566 000 \$
Baie-des-Sables - réfection de la terrasse du restaurant Le Voilier			150 000 \$	150 000 \$
Centre sportif Mégantic - tourniquets			45 000 \$	45 000 \$
TOTAL	7 009 000 \$	489 300 \$	1 791 700 \$	9 290 000 \$



BILAN DU SERVICE DE L'URBANISME

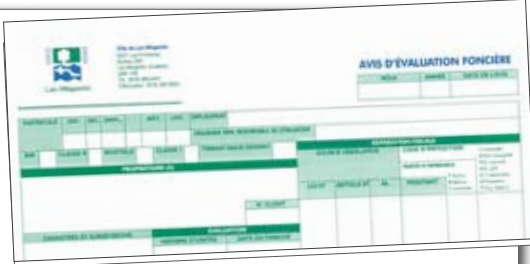
L'année 2012 a été une année importante au chapitre des investissements en construction et en rénovation à Lac-Mégantic. En effet, les investissements totalisent 12 376 075 \$, ce qui place l'année 2012 au-dessus de la moyenne par rapport aux années précédentes. Parmi les grands projets, on compte notamment l'agrandissement et la rénovation du CSSS du Granit, le déménagement de la bibliothèque et du Centre d'études collégiales ainsi que la construction de la Maison de fin de vie du Granit qui a débuté au mois de novembre 2012. Ces trois projets ont généré à eux seuls plus de 4,7 M\$ d'investissement. Au total, 584 permis ont été délivrés sur le territoire, soit 14 permis de plus que l'année précédente. Parmi ces permis, on compte la construction de treize (13) nouvelles résidences unifamiliales qui se sont érigées sur le territoire de la Ville. Ces résidences ont toutes bénéficié d'un crédit de taxes qui sera reporté pour l'année 2013. Le Programme de revitalisation 2013 octroiera un crédit de taxes sur 3 ans qui correspond à 100 % les deux premières années et 50 % la troisième.

Programme de revitalisation du centre-ville

Considérant l'effet positif du programme sur l'image du centre-ville, la Ville de Lac-Mégantic a reconduit ce programme d'aide à la rénovation des façades pour l'année 2013. Dans le cadre de l'application de ce programme, le centre-ville comprend la rue Frontenac, la rue Laval, de la voie ferrée jusqu'à l'intersection Maisonneuve et la rue Salaberry, de l'intersection des rues Agnès et Frontenac jusqu'à la rue Wolfe. Au cours de l'année 2013, la Ville offrira une subvention maximale de 50 % du coût des travaux relatifs aux façades extérieures jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par projet de rénovation. Un budget de 40 000 \$ a été alloué à cet effet.

COMPTES DE TAXES

Les comptes de taxes municipales pour 2013 seront postés le 28 février prochain. Les contribuables peuvent payer leur compte de taxes en quatre versements. Les dates d'échéance seront désormais le 30 des mois de mars, mai, juillet et septembre. Advenant que cette date tombe un jour de congé, l'échéance sera reportée au jour ouvrable suivant (ex. : le 30 mars 2013 étant un samedi, l'échéance sera reportée au lundi 1^{er} avril).



Il est possible d'effectuer le paiement du compte de taxes de différentes façons, notamment par la poste, à la réception de l'hôtel de ville, par Internet, via le site de votre institution financière et au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière.

Quel que soit le moyen utilisé pour acquitter votre compte de taxes, nous vous rappelons qu'il est toujours de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement parvienne à la Ville, au plus tard, à la date d'échéance.

Si vous payez par la poste, par Internet, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière, prévoyez un certain nombre de jours ouvrables avant l'échéance.

CAMP DE LA RELÂCHE



Ne manquez pas le camp de la relâche scolaire qui se tiendra au Centre sportif Mégantic durant la semaine du 4 au 8 mars 2013, entre 7 h 30 à 17 h 30.

Au programme : quilles, hockey, patin, hockey bottines, disco, film, cirque aérien, trampoline, sports collectifs, jeux extérieurs et plus encore!

Inscriptions du 20 au 27 février 2013

Coût résidents : 76 \$ / non-résidents : 146 \$

ACTIVITÉS BAIE-DES-SABLES

8 février : Soirée nuit blanche

15 février : Soirée feu de camp

22 février : Soirée aux flambeaux

1^{er} au 11 mars : Relâche-toi!

(relâche étudiante - programmation à venir)

Info : www.baiedessables.com